

Instructions pour la rédaction du mémoire de Bachelor

Septembre 2025

Table des matières

1.	Objectif du mémoire.....	1
2.	Démarches préparatoires	2
3.	Structure du mémoire.....	2
4.	Normes de présentation	3
5.	Soutenance et dépôt du mémoire.....	4
6.	Plagiat	4
7.	Utilisation de l'intelligence artificielle (IA).....	4
8.	Liens utiles	5

1. OBJECTIF DU MÉMOIRE

Le mémoire de Bachelor est un travail de synthèse et d'initiation à la recherche, réalisé en fin de cursus, pour un volume de travail adapté au nombre de crédits ECTS attribués (6, 9 ou 12). Il vise à :

- Montrer votre capacité à explorer une problématique précise : formuler une question de recherche claire ou analyser un corpus, un texte, un terrain ou une question théorique en mobilisant les outils de la discipline.
- Mobiliser des connaissances théoriques et méthodologiques : démontrer la maîtrise des concepts et méthodes enseignés durant le cursus, en s'appuyant sur des lectures scientifiques pertinentes.
- Réaliser une analyse structurée : appliquer une démarche argumentée, justifier vos choix, présenter et discuter vos résultats de façon rigoureuse.
- Développer des compétences rédactionnelles : structurer votre texte, rédiger dans un style académique clair et respecter les normes de citation en vigueur.

Le mémoire de Bachelor marque l'aboutissement de la formation de premier cycle et permet de valider l'acquisition de compétences scientifiques de base, sous la supervision d'un·e enseignant·e impliqué·e dans votre plan d'étude.

2. DÉMARCHES PRÉPARATOIRES

Le cheminement vers la réalisation du mémoire comporte plusieurs étapes clés :

- **Choix du sujet** : Réfléchir à vos centres d'intérêt et aux thématiques abordées durant le cursus. Le sujet doit être pertinent, délimité, et réalisable dans le temps imparti et le volume attendu.
- **Recherche d'un·e encadrant·e** : Contacter un·e enseignant·e dont le domaine de recherche correspond à votre projet. Préparer une brève description du sujet et de la question envisagée.
- **Discussion et validation** : Après un premier échange, affiner la problématique, les méthodes et la bibliographie de base. La validation finale se fait en accord avec votre encadrant·e.
- **Inscription sur is-academia** : Dès qu'un encadrant est trouvé, procéder à l'inscription sur la plateforme is-academia. Cette inscription officialise le début du travail et assure le suivi administratif.
- **Organisation du travail** : Planifier les étapes de votre recherche : documentation, collecte ou sélection du corpus ou des données, analyses, rédaction et relectures. Établir un calendrier avec votre encadrant·e et prévoir des points d'étape.

3. STRUCTURE DU MÉMOIRE

Voici un plan-type à adapter en fonction de la discipline, du sujet et des consignes de l'encadrant·e :

- Page de titre (université, faculté, institut, titre du mémoire, nom et prénom, numéro de matricule, courriel, nom de l'encadrant·e, nombre de crédits, date de dépôt)
- Remerciements (facultatif)
- Résumé (environ 1'200 signes, en français, éventuellement en anglais)
- Liste de mots-clés
- Table des matières
- Introduction (présentation du sujet, problématique, objectifs, structure du mémoire)
- Cadre théorique et méthodologique (revue de la littérature, concepts-clés, méthode(s) utilisée(s), justification des choix)
- Analyse ou partie empirique (présentation du corpus ou des données, analyses, résultats, interprétation)
- Discussion (mise en perspective des résultats, limites, éventuelles ouvertures)

- Conclusion (synthèse, apports du travail, pistes pour de futures recherches)
- Bibliographie (toutes les références citées, selon une norme reconnue, APA recommandée)
- Annexes (si nécessaire)

4. NORMES DE PRÉSENTATION

Selon le nombre de crédits, le mémoire doit compter entre 15 et 45 pages (hors annexes et bibliographie), soit environ 35 000 à 120 000 signes) :

Crédits ECTS	Pages (env.)	Nombre de signes
6	15–18	35'000–45'000
9	22–25	55'000–65'000
12	30	75'000–90'000
18	45	110'000–120'000

Un document soigné et conforme facilite la lecture et témoigne de votre sérieux académique. Veillez à relire soigneusement votre mémoire pour garantir une orthographe irréprochable et une présentation conforme aux exigences de la FLSH. Un document soigné facilite la lecture et valorise la qualité de votre travail. Respectez en particulier les points suivants :

- **Police** : Arial, Times New Roman, Cambria, taille 12, interligne 1,5
- **Marges** : 2,5 cm à gauche, 2-2,5 cm ailleurs
- **Pagination** : Numérotation des pages à partir de l'introduction
- **Hiérarchisation des titres** : Utiliser les styles de Word pour les titres, sous-titres, etc.
- **Citations** : Entre guillemets français (« »), références complètes en note de bas de page ou selon le système choisi
- **Illustrations** : Numérotées, légendées, sources indiquées
- **Bibliographie** : Norme APA ou autre système reconnu, mais cohérence obligatoire

Vous pouvez également vous inspirer des consignes rédactionnelles éditées par la FLSH, elles sont consultables [ici](#).

5. SOUTENANCE ET DÉPÔT DU MÉMOIRE

- Le mémoire doit être remis sous format électronique (PDF), selon les modalités communiquées par le directeur ou la directrice.
- Aucun dépôt papier n'est exigé, sauf demande spécifique.
- Aucune soutenance orale n'est prévue pour le mémoire de Bachelor.
- La note sera délivrée après correction et validation par l'encadrant·e.
- Si vous souhaitez obtenir votre mémoire dans les temps, assurez-vous que l'évaluation puisse avoir lieu avant la fin du semestre

6. PLAGIAT

- Pour plus d'informations sur la prévention du plagiat, les citations et l'intégrité académique, consultez le guide pratique de l'Université de Neuchâtel [ici](#)
- Chaque étudiant·e doit obligatoirement joindre à son mémoire une déclaration sur l'honneur, disponible [ici](#).

7. UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

La transparence sur l'usage de l'IA est exigée pour tous travaux intermédiaires et finaux.
Voici ce que vous devez déclarer :

- **Le nom de l'IA utilisée** (p. ex. ChatGPT, Gemini, etc.)
- **La manière dont elle a été utilisée** (génération de texte, traduction, aide méthodologique, etc.)
- **Les prompts et le flow** : joindre la conversation complète (questions et réponses avec l'IA)
- **Réflexion critique** : bilan sur l'utilité, les limites, les risques, l'apport réel de l'outil à votre travail

Conseil: Placez une déclaration sur l'utilisation de l'IA en annexe de votre mémoire ([lien](#)).

8. LIENS UTILES

Pour vous accompagner dans la rédaction de votre mémoire, la consultation régulière des ressources institutionnelles et méthodologiques suivantes est vivement recommandée :

- **Guide sur l'intégrité scientifique UNINE** [[lien](#)]

Vous y trouverez les principes essentiels en matière d'intégrité, de citations, de gestion de l'IA et de prévention du plagiat.

- **Consignes rédactionnelles en (FLSH)** [[lien](#)]

Recommandations détaillées concernant la mise en page, les normes de citation, le dépôt et l'archivage des mémoires.

- **Déclaration sur l'honneur – modèle officiel** [[lien](#)]

Modèle à compléter, signer et joindre obligatoirement lors du dépôt du mémoire.

- **FAQ UNINE sur l'IA générative** [[lien](#)]

Ce document répond aux principales questions sur l'usage des outils d'intelligence artificielle dans le cadre des travaux universitaires (droits, devoirs, bonnes pratiques).

- **Déclaration sur l'utilisation de l'IA – modèle** [[lien](#)]

Modèle à remplir si vous avez eu recours à un outil d'IA durant la rédaction de votre mémoire.

- **Outils de gestion bibliographique**

- o Zotero (gratuit, recommandé)
- o EndNote (accès via la bibliothèque universitaire)

- **Logiciels anti-plagiat et vérification des sources** [[lien](#)]

Informations auprès de la bibliothèque ou de votre direction de mémoire.

Pour toute question administrative ou pédagogique, contactez le secrétariat de l'Institut des sciences du langage : secretariat.isla@unine.ch